

portant révision de la situation administrative de Monsieur BOUKAKA Sébastien Administrateur Planificateur des Cadres des services Administratifs et Economiques (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi 25/80 du 13.II.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n°2087/PE du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret 62/130/PE du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret 62/195/PE du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret 62/197/PE du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret 62/198/PE du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret 62/165/PE du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret 7/50/PE-EE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet au point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment son article 1er § 2;
(/u le décret 77-334 du 30.9.74 modifiant le tableau hiérarchique des cadres administratifs et économiques de la catégorie 1, hiérarchie I de l'Enseignement;
(/u le décret 77/476 du 31.10.74 abrogeant et remplaçant les dispositions de l'arrêté 62/198 du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret 78/124 du 1.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret 80/640 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
(/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret 81/077 du 16.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;
(/u le décret 82/036/MTPS.DGTFP.DFP.RSA.21033/16 du 13.1.82 portant reclassement et nomination de Monsieur BOUKAKA Sébastien, Professeur de CE de 9° échelon;
(/u les arrêtés 10447/MEN.DGAS.DPAA.SP.P2 du 8.II.82 et 10837/MEN.DPAA.SP.P2 du 11.3.1981;
(/u la lettre 1551/MEN.DGAS.DPAA.SP.P4 du 3.12.82 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de l'intéressé;
(/u la demande de l'intéressé en date du 24.II.1982.

D.G.B.

D.C.F.

D E C R E T :

ARTICLE 1ER:- La situation administrative de Monsieur BOUKAKA Sébastien, Administrateur Planificateur, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Economiques de l'Enseignement, est révisée selon le tableau ci-après:

ANCIENNE SITUATION	NOUVELLE SITUATION
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II</u>	<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II:</u>
-Promu Professeur de CEG de 9° échelon, indice I360 pour compter du 1.6.1979. (arrêté 1085/SEN.DFAA.SP.P2 du 11 Mars 1981)	-Promu Professeur de CEG de 10° échelon, indice I460 pour compter du 1.6.1981.
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I:</u>	<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I:</u>
-Titulaire du Diplôme de 3° cycle de l'Institut d'Etudes au Développement Economique et Social (IEDES), est reclassé et nommé Administrateur Planificateur de 6° échelon, indice I400 pour compter du 1.9.81 (décret 82/036/MTF.DGTFP.DFP.RSA.21033/16 du 13.1.82)	-Titulaire du Diplôme de 3° cycle de l'Institut d'Etudes au Développement Economique et Social (IEDES), est reclassé et nommé Administrateur Planificateur de 7° échelon, indice I540 pour compter du 1.9.1981
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II:</u>	
-Promu Professeur de CEG de 10° échelon, indice I460 pour compter du 1.6.1981 (arrêté 10447/SEN.DG.S.DFAA.SP.P2 du 8.11.1982).	

ARTICLE 2:- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, validé au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education Nationale,

Antoine NEINGO, Com.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Bernard BOUMBA NATCHONA.

ANPLIATIONS:
JORPC.....1
DGTFP.DFP.....3
DGE.....3

Brasilia, le 29 Juin 1983

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Etienne Ouséoumba LEKOUNDZOU.-

DCM.....3
MTF.....3
DFAA.....3
DGE.....3